

CONSEIL DE BANDE DE BETSIAMITES

CONSULTATION DU BAPE CONCERNANT LE PROJET D'HYDRO-QUÉBEC DE DÉRIVATION PARTIELLE DE LA RIVIÈRE MANOUANE - QUESTIONS ADDITIONNELLES SUR LE MERCURE -

1. Mercuré dans la chair des poissons : (EI : 6-53)

Dans le cas des poissons du lac Patrick, de la rivière aux Hirondelles et des canaux de dérivation, l'étude d'impact prévoit que les teneurs en mercure seront identiques à celles des poissons du réservoir du Grand Détour et les augmentations sont considérées comme significatives.

Dans le cas du réservoir Pipmuacan, l'étude d'impact prévoit que les teneurs en mercure vont augmenter de 2 % par rapport aux augmentations prévues dans le réservoir du Grand Détour.

- 1.1 Comment se fait-il que dans le bilan des impacts le promoteur ne prévoit pas de modification significative des teneurs en mercure dans les poissons du réservoir Pipmuacan ?
- 1.2 Quelles sont les teneurs en mercure des différentes espèces de poissons du réservoir Pipmuacan ? Est-ce que les données existent ? Comment conclure sans ces données ?
- 1.3 Comment le promoteur est-il arrivé à cette augmentation de 2 % des teneurs pour les poissons du réservoir Pipmuacan ? (expliquer la méthode et les données utilisées)

2. Suivi des teneurs en mercure : (EI : 6-54)

L'étude d'impact prévoit que le suivi des teneurs en mercure dans la chair des poissons va être arrêté lorsque les valeurs maximales seront atteintes.

- Comment le promoteur saura-t-il si les teneurs respectent les prévisions et regagnent les valeurs rencontrées en conditions naturelles, surtout si les teneurs en conditions naturelles sont déjà élevées et peuvent être très variables selon les plans d'eau ?

3. Mercuré provenant des activités forestières :

Des études menées depuis 1996 au Département de sciences biologiques de l'Université de Montréal auraient démontré que les coupes à blanc augmentent les concentrations de mercure dans le zooplancton et dans les poissons piscivores comme le grand brochet (Le Devoir, 21 mars 2001).

- Considérant les coupes forestières importantes réalisées dans la zone d'étude et en particulier près du lac du Grand Détour, est-ce que le promoteur a tenu compte de cette source d'impact dans l'évaluation des effets cumulatifs relatifs aux teneurs en mercure dans la chair des poissons ?

Denis Brassard,
le 18 mai 2001.